

## Université de Rennes : première rentrée de l'EPE ; « l'État doit lui permettre de grandir » (D. Alis)

News Tank Éducation & Recherche -

Paris - Actualité n°299804 - Publié le 13/09/2023 à 12:32

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 15/09/2023 à 09:17



Les chefs et cheffes d'établissement de l'EPE -

« Notre établissement connaît une croissance de ses étudiants, de 5 %, beaucoup de grands projets et il faut lui permettre de grandir. C'est un message que l'État doit apporter dans le cadre de son soutien à l'Esri (Enseignement supérieur, recherche et innovation). Nous avons eu un Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance), nous saluons cette évolution, mais il faudra aller plus loin », déclare [David Alis](#), président de l'Université de Rennes, le 12/09/2023.

Il s'exprime aux côtés des cinq chefs et cheffes d'établissements-composantes de l'EPE (Etablissement public expérimental) : Insa (Institut national des sciences appliquées), Sciences Po, ENS (École normale supérieure), ENSC (École nationale supérieure de chimie) et EHESP (Ecole des hautes études en santé publique). Ils soulignent les réussites du nouvel établissement : la progression de 200 places dans le classement de Shanghai 2023, le projet Iris-E lauréat de l'appel à projets Excellences ou encore les six projets labellisés CMA (Compétences et métiers d'avenir).

« Un de nos enjeux est d'avoir une approche globale de la réussite, et donc pas juste celle du diplôme, mais aussi par la santé, le sport, la culture, c'est ainsi que les étudiants vont devenir les personnes à même de réussir à relever les défis de demain. Nous pensons pouvoir y contribuer. »

Interrogé par News Tank sur le contexte budgétaire, notamment la non-compensation globale des mesures Guerini, le président indique : « Face à l'inflation, nous avons tous besoin de pouvoir accompagner nos personnels. Mais cela représente 4 M€ en 2023, il est clair que cela va fragiliser nos campagnes d'emploi. »

Quant au risque de prélèvement sur les fonds de roulement, il refuse cette hypothèse. « Nos fonds de roulement doivent servir à la rénovation énergétique de nos bâtiments pour accueillir les étudiants dans de bonnes conditions, et pas à d'autres enjeux. Pour le périmètre Université de Rennes 1, la facture de fluides est passée de 5 à 10 M€. C'est cela l'urgence. »

## Imaginer de nouvelles formations

---

« Cet EPE nous permet d'imaginer de nouvelles formations et parcours, innovants et interdisciplinaires », indique [Pablo Diaz](#), directeur de Sciences-Po Rennes. Il donne deux exemples :

- « Nous avons créé une mention politiques publiques en lien avec l'EHESP, avec l'idée que les politiques publiques doivent être repensées pour prendre en compte la décarbonation, le vivant, [l'IA \(Intelligence artificielle\)](#), les territoires, la démocratie, etc. C'est la seule mention de ce type hors Paris.
- Nous avons un double diplôme Insa Sciences Po sur six ans qui offre une double culture, et dont la première promotion sortira à la fin de l'année. »

[Pascal Mognot](#), président de l'ENS Rennes, ajoute : « Travailler ensemble c'est être capable de nous appuyer sur les spécificités de chacun : l'ENS est une petite école, agile, qui forme par la recherche, et donc un bon endroit pour incubé des projets. »

« Dans ce cadre, autour des sciences pour l'environnement, nous portons deux outils autour du continuum bac à bac+8 et qui s'appuie sur l'excellence disciplinaire :

- un CPES ([Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures](#)) autour des sciences de l'environnement au niveau licence avec l'EPE et le lycée Chateaubriand de Rennes,
- et un PhD Track, une formation sur cinq ans à et par la recherche adossée à des masters de l'Université de Rennes, l'Université Rennes 2 et l'Institut Agro Rennes-Angers. »

## Combiner les forces : la réussite à CMA

---

[Vincent Brunie](#), directeur de l'Insa Rennes, revient sur la réussite de l'université à l'AMI Compétences et métiers d'avenir, avec six projets lauréats pour un total de 20 M€ : cybersécurité, IA, électronique, santé numérique, décarbonation, réseaux.

« L'Université de Rennes s'inscrit avec ses établissements composantes dans des dynamiques pour anticiper les évolutions des compétences et des métiers, dont les entreprises auront besoin. L'intérêt de l'EPE, c'est que les différents établissements portent ces projets selon leurs spécificités. Leur regroupement a permis d'avoir une synergie plus forte, et ainsi de décrocher les moyens pour porter ces formations », dit-il.

David Alis ajoute : « Notre université est celle des transitions numériques et écologiques, ce que l'Europe nomme les "twin transitions". Ces financements CMA permettent d'avoir les moyens de nos ambitions, de manière à rendre les étudiants acteurs de ces transitions, par les formations adéquates.

Un des enjeux sera de pérenniser ces formations, car les [AAP \(Appel à projets\)](#) sont limités dans le temps, et nous voulons consolider les forces universitaires sur les territoires, dans la durée. »

## Une vision de la réussite plus large

---

« Un établissement, qu'il soit expérimental ou pas, c'est un lieu de travail et de vie pour les étudiants. Nous sommes attentifs à construire les conditions de vie étudiante qui participent à créer du capital social, de santé », indique [Isabelle Richard](#), directrice de l'EHESP.

« Cela veut dire proposer des formations en lien avec les compétences dont la société a besoin, avoir une attention particulière aux étudiants en premier cycle, favoriser la participation des étudiants à la gouvernance — par exemple pour la construction du schéma directeur de la vie étudiante — proposer des services pour répondre à leurs besoins notamment en santé. »

Sur ce volet, elle indique que l'EHESP va apporter son concours. « Dans l'EPE, nous sommes très attachés à nous appuyer sur les compétences spécifiques de chacun : l'EHESP se préoccupe de santé publique et a été le premier campus sans tabac en 2018. Nous allons mettre cette stratégie à la disposition de tous les établissements de l'EPE, avec l'aide de [l'ARS \(Agence régionale de santé\)](#). »

## Recherche : approfondir la relation avec les [ONR \(Organismes nationaux de recherche\)](#), et notamment [Inria \(Institut national de recherche en informatique et en automatique\)](#)

---

L'Université de Rennes fait partie des sites pilotes choisis pour mettre en œuvre la simplification en recherche, sur un périmètre restreint avec Inria. Interrogé à ce sujet par News Tank, David Alis indique : « Un des enjeux des établissements expérimentaux, c'est le lien avec les ONR. De fait, nos projets, nous en parlons avec le CNRS, [l'Inserm \(Institut national de la santé et de la recherche médicale\)](#), l'Inria, [l'Inrae \(Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement\)](#), etc. Mais il faut aller plus loin, plus vite et plus fort. »

« Nous avons décidé d'approfondir notre relation avec Inria, car nous bénéficions déjà du centre Inria de l'Université de Rennes ; c'est un ancrage historique que nous souhaitons consolider. C'est aussi parce que les sujets du cyber, de l'IA, de la santé numérique sont le cœur de nos enjeux », ajoute-t-il.

Il précise qu'une réunion a eu lieu pour lancer ce travail commun, « avec l'idée de conforter nos liens notamment dans le cadre des UMR (Unité mixte de recherche), et de travailler de manière encore plus fluide ».



## Université de Rennes (EPE)

Catégorie : Universités

Entité(s) affiliée(s) :

- [Ecole normale supérieure de Rennes \(ENS Rennes\)](#)
- [ENSCR \(Ecole nationale supérieure de chimie de Rennes\)](#)
- [École des hautes études en santé publique \(EHESP\)](#)
- [Insa Rennes \(Institut national des sciences appliquées de Rennes\)](#)
- [Sciences Po Rennes \(IEP Rennes\)](#)

### Général

Date de création	01/01/2023
Statut	EPCSP, établissement expérimental
Tutelles	Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche
Implantations (dont siège)	Rennes
Composantes	Etablissements-composantes : EHESP, ENSC de Rennes, ENS de Rennes, Sciences Po Rennes et Insa de Rennes
Associés et partenaires	Établissements associés : Université de Rennes 2, CNRS, Inria, Inrae, Inserm, et CHU de Rennes.
Présidence	Président : David Alis

Fiche n° 14470, créée le 10/01/2023 à 10:18 - Màj le 11/01/2023 à 09:08

© News Tank Éducation & Recherche - 2023 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »